

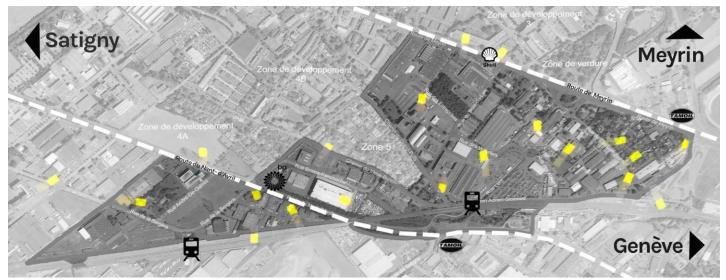
Lancement d'une démarche participative pour le développement de l'écoParc industriel Meyrin-Satigny

Organisée par la FTI en partenariat avec les communes de Meyrin et de Satigny et le bureau urbz, une séance d'information dédiée aux entreprises de la zone industrielle de Meyrin-Satigny, localisées sur le périmètre de la nouvelle zone de développement d'activités mixtes (ZDAM), a eu lieu le jeudi 29 juin de 16h30 à 18h30 au restaurant du Nant D'Avril. Trente-huit représentants de différentes entreprises étaient présents; incluant des commerces, des artisans, des garagistes et des promoteurs immobiliers actifs dans la zone.

L'objectif de la séance était double. Il s'agissait en premier lieu d'informer les usagers au sujet de la planification prévue sur leur territoire. Un plan directeur est actuellement en cours d'étude pour la zone qui va se densifier et se transformer en zone de développement d'activités mixtes (ZDAM), accueillant dorénavant des activités dans le secteur secondaire (60%) et tertiaire (40%). La mixité proposée permet de densifier les espaces disponibles pour une meilleure utilisation du foncier et de favoriser la complémentarité des espaces d'activités entre les secteurs secondaires et tertiaires.

D'autre part, la zone industrielle Meyrin-Satigny est vouée à évoluer vers le concept « d'écoParc », dans lequel les entreprises mutualisent des infrastructures et développent des synergies pour assurer le dynamisme, l'attractivité et la qualité de vie de la zone, tout en préservant l'environnement. La séance d'information interactive a permis de présenter ce concept aux usagers tout en soulignant l'importance de fabriquer l'écoParc ensemble. La question de la co-création de l'écoParc industriel de demain a été abordée dans le cadre du processus participatif engagé avec les entreprises. Un premier workshop participatif est prévu le 6 octobre 2017 pour accompagner la création de l'écoParc de la zone industrielle de Meyrin-Satigny. Le workshop permettra aux entreprises de la zone de se plonger directement au cœur des questions qui les préoccupent en ce moment et de produire des solutions concrètes qui pourront s'inscrire dans le plan directeur de la zone et s'intégrer aux principes de gouvernance de l'écoParc.

Mr. Yves Cretegny (Directeur général, FTI) a d'emblée posé la question centrale aux participants: « comment passer de l'idée d'une zone industrielle à celle d'un quartier? ». Pour entamer cette réflexion, les participants à la séance ont été invité à se présenter en se situant sur le plan de la ZDAM et à répondre à l'une des vingt questions formulées par les organisateurs pour stimuler la discussion et faire émerger les enjeux et les priorités pour le développement de la zone industrielle de Meyrin-Satigny du point de vue de ses usagers.



Plan de la zone de développement d'activités mixtes (ZDAM) de Meyrin-Satigny avec la localisation des entreprises présentes à la séance d'information

Enjeux pour le développement de l'écoParc Meyrin-Satigny

Quatre thèmes principaux ont émergé des discussions et ont été enrichis par l'apport des différents participants à la séance : la mobilité, la qualité de vie, la mutualisation des services et les évolutions technologiques.

La question de la mobilité est centrale. Les enjeux liés au trafic sur la route de Meyrin et du Nant d'Avril, à la circulation au sein de la zone et à l'accès à des places de parkings sont problématiques au point de réduire l'attractivité de la zone. Certains ont souligné que l'accessibilité à la zone était difficile notamment à cause de la faible fréquence des trains, du manque de connections transfrontalières et de la perception générale que la zone est très distante malgré la présence de bus et des trams 18 et 14.

Il y a un désir très vif de la part des usagers de voir la zone évoluer en lieu de vie pour ceux qui y travaillent et habitent aux alentours. Le développement de commerces et de services tel que des coiffeurs, des cafés, une poste, des pharmacies, des magasins d'alimentation, des salles de sports, des garderies, de la restauration ou encore des hôtels est ainsi perçu comme fondamental pour assurer le dynamisme de la zone et la qualité de vie des usagers. De plus, certains affirment que « aujourd'hui on est chacun chez soi » et que pour encourager un réel esprit de collaboration, des espaces de rencontre et des événements festifs dans la zone sont souhaitables. Par ailleurs, il a été souligné que le label « écoParc » avait un impact positif sur l'image des entreprises de la zone et les aide à attirer du personnel de qualité.

Quant à la question de la performance économique, les entreprises se sentent concernées par les évolutions technologiques. Les garagistes constatent que « les transformations dans le secteur automobile demandent une capacité d'adaptation et d'innovation ». Un carrossier ajoute que pour assurer l'évolution de son activité, il travaille avec des partenaires ayants d'autres compétences notamment dans le domaine de l'électronique.

Du point de vue de l'écologie industrielle, certaines initiatives existent comme celle de Mövenpick vin qui utilise déjà l'énergie solaire. Cependant, la chaleur dégagée par ses frigos pourrait bénéficier à d'autres entreprises plutôt que d'être simplement libérée dans l'atmosphère. Cet exemple illustre parfaitement le potentiel de mise en synergie des écoParcs. Certains participants notent d'autre part que l'alimentation en gaz est trop coûteuse. La mutualisation des ressources devient ainsi un enjeu important pour accompagner les entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises, dans leur transition technologique et écologique et contribuer à les rendre plus performantes. C'est également l'occasion de mettre en communs certains services tel que les services de voirie disponibles dans la zone, ou le recyclage des déchets, pour lequel aujourd'hui des garagistes doivent transporter leurs déchets jusqu'à Aïre car ils ne sont pas autorisés à Meyrin.

Question n°17	Æ	Question n°18	Æ	Question n°15	₽Ð	Question n°13	Æ	Question n°7	Æ
La mutualisation des infrastructures peut-elle permettre de réduire les charges des entreprises? Si oui, comment faudrait-il procéder?		Qu'est-ce que le terme «écoParc industriel» vous évoque?		La densification de la zone peut-elle amener de nouvelles opportunités pour les acteurs déjà présents?		«Un bon aménagement de la zone peut rendre votre entreprise plus performante». Cette affirmation vous paraît-elle plausible?		Comment pourrait-on rendre la zone industrielle plus agréable à vivre?	

Exemple de questions posées aux participants lors de la séance d'information

Vers un écoParc « efficace »

Il a été souligné que la terminologie de l'écoParc a de fortes connotations environnementales qui peuvent être perçues comme des coûts supplémentaires pour les entreprises. Toutefois, la notion d'efficacité est fortement ressortie des propos des entreprises, comme un terme qui évoque davantage l'idée de valeur ajoutée - tant environnementale qu'économique - et de compétitivité tout en maintenant des prix de locations abordables pour les entreprises. Un changement de paradigme est ainsi nécessaire pour réfléchir à un futur écoParc où la notion d'efficacité est mise en avant comme stratégie clé pour le développement des activités de la zone, de son accessibilité et de ses conditions de vies.

Cette efficacité se refléterait par un plan de mobilité cohérent reflétant les besoins des différents usagers (habitants, employés, clients, livraisons) ; un aménagement urbain permettant d'améliorer la qualité de vie des usagers et offrant des services et des commerces accessibles à tous ; la mutualisation des services et des ressources notamment pour améliorer l'alimentation énergétique des entreprises ; et la création de grappes économiques créant des synergies entre les entreprises et mettant en liens différents secteurs d'intérêts notamment pour anticiper la recherche et les progrès technologiques.

La séance d'information s'est clôturée avec une verrée de l'amitié qui a permis d'offrir un moment de partage et de socialisation entre les usagers de la zone. Cette séance a ainsi contribué à faire naître un intérêt commun autour d'une réelle opportunité pour les entreprises de prendre part aux mutations en cours sur leur territoire.

Un premier workshop participatif sera organisé le vendredi 6 octobre 2017 de 14h à 18h, lors duquel les enjeux particuliers retenus lors de la séance feront l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le but de faire émerger des projets concrets pour le futur écoParc et le développement de la zone. Nous convions les entreprises à continuer à participer activement à l'élaboration de cette vision afin qu'elle reflète leurs enjeux et aspirations.

Atelier participatif

Sur le futur écoParc Meyrin-Satigny

SAVE THE DATE vendredi 6 octobre 2017 de 14h à 18h

Compte-rendu réalisé par le bureau de conseil *urbz*